

AVIS PUBLIC

AVIS est donné à Marc Mueller, 135, boulevard Deguire, appartement 209, Montréal, arrondissement de Saint-Laurent, dernière adresse connue, qu'à défaut de réclamer les meubles laissés lors de son éviction le 12 septembre 2017, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis, ces biens mobiliers seront détruits et/ou vendus à l'encan.

AVIS est donné à Ghislaine Lagacé, 20, place de la Côte-Vertu, appartement 204, Montréal, arrondissement de Saint-Laurent, dernière adresse connue, qu'à défaut de réclamer les meubles laissés lors de son éviction le 13 septembre 2017, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis, ces biens mobiliers seront détruits et/ou vendus à l'encan.

Le 15 novembre 2017

Isabelle Bastien, avocate
Secrétaire du Conseil d'arrondissement